



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **12 novembre 2019** à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Bruneau Hébert
Siège #2 - Yvan Boucher
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #5 - Adrien Quirion
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #4 - Yvan Arsenault

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton. Madame Lucie Lortitch, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière est présente.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Lucie Lortitch directrice générale adjointe agit comme secrétaire.

19-11-242

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 octobre et des séances extraordinaires du 28 octobre 2019

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 - Demande de contribution financière École de La Source

4.2 - Demande de commandite - Maison de la Famille

4.3 - Voie de contournement

5 - SERVICE INCENDIE

5.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

6 - SERVICE DE VOIRIE

6.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal

6.2 - Achats du mois - voirie

6.3 - Offre de services - 10e Rang : Travaux de voirie programme RIRL

6.4 - Début des travaux phase 3 au Bercail

6.5 - Horaire de travail pour les opérateurs période de l'hiver

6.6 - Engagement Monsieur Pierre-Étienne Morin

6.7 - Engagement de Monsieur... Grenier

7 - SERVICE D'EAU POTABLE



N° de résolution
ou annotation

8 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

8.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

9 - SERVICE D'EAUX USÉES

9.1 - Dépôt du rapport de l'opérateur en eaux usées

10 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

10.1 - MRC du Granit - SAE

10.2 - Députée - Régions branchées : investissement de 100 M\$ du gouvernement du Québec pour un meilleur accès à Internet

11 - PRÉSENTATION DES COMPTES

11.1 - Adoption des comptes

12 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

12.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 31 octobre 2019

12.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre de la directrice générale au 31 octobre 2019

13 - RAPPORT DU MAIRE

13.1 - Dossiers traités durant le mois à la MRC

13.2 - Adoption de la Déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

14.1 - Achat et installation d'un sapin avec lumières au Parc Lionel

14.2 - Sécurité civile - Travaux de plomberie, plancher de ciment,

14.3 - Soumission plancher en ciment au sous-sol

14.4 - Adoption du plan de sécurité civile

15 - QUESTIONS DIVERSES

15.1 - Réduction du coût de location de la salle de l'Hôtel-de-ville

15.2 - Offre de service téléphonie et internet Sogetel

15.3 - Autorisation - Vente de citrouilles 10 octobre 2020

15.4 - Vœux de Noël 2019 - MRG du Granit

15.5 - Transactions compte de caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le Granit

15.6 - Annulation de la carte de crédit Visa Desjardins

15.7 - Dates pour la préparation du budget 2020

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Yvan Boucher, **appuyée par** madame Lynda Bouffard, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 octobre et des séances extraordinaires du 28 octobre 2019

L'adoption de ces procès-verbaux est remise au mois de décembre 2019.



N° de résolution
ou annotation

19-11-243

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 - Demande de contribution financière École de La Source

Mme Patricia Carrier - Explique le projet de Loi 40 et demande l'appui du Conseil.

Sollicitation financière pour l'achat de nouveaux jeux pour la cour de l'École de la Source. Un montant de **300,00 \$** est demandé. Le Conseil accepte de verser ce montant dans l'année 2020.

Une levée de fonds est également organisée pour ramasser des sous.

4.2 - Demande de commandite - Maison de la Famille

Considérant que Mme Shirley Bilodeau agente de milieu à la Maison de la Famille du Granit présente leur demande de commandite pour l'évènement Bolides en ville qui se déroulera le 14 juin 2020;

Par ce motif et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu que le conseil accorde une commandite au montant de **250,00 \$**. Ce montant est prévu pour couvrir la facture au quelle la dépense est projetée.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

4.3 - Voie de contournement

M. Daniel Poirier demande si le conseil veut s'inscrire dans le Recours collectif en cours pour des dédommagements pour la perte de valeur des propriétés à cause de la construction de la voie de contournement ferroviaire. Estimation de la perte de valeur, entre 8 et 25 %. Ils veulent connaître notre position.

Monsieur le Maire, indique qu'ils vont en discuter et donner une réponse d'ici deux semaines.

5 - SERVICE INCENDIE

5.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Éric Côté.

Le Conseil lui demande d'ajouter le nombre de pompiers répondants par intervention durant le mois.

En mesure d'urgence, un protocole interne avec les pompiers, devra être établi pour identifier des équipes à intervenir lors de nombreux appels de CAUCA pour des arbres tombés sur les fils d'Hydro.

Présentation du budget 2020 en incendie : Date pour la présentation 19 novembre 2019.

Guignolée porte-à-porte le dimanche 24 novembre 2019 : Monsieur Éric Côté est responsable. Les pompiers participants demandent s'ils sont rémunérés pour l'activité. Besoin de 6 à 7 personnes pour la réalisation. Durée de 4 heures minimum.

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu de rémunérer les pompiers qui vont participer à la



N° de résolution
ou annotation

19-11-245

Guignolée porte-à-porte le dimanche 24 novembre 2019 pour la durée d'heures requises seulement.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

6 - SERVICE DE VOIRIE

6.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal

Voir les tâches énumérées au rapport de l'opérateur de voirie envoyé.

6.2 - Achats du mois - voirie

Fournisseur	Achats	Montant
La Fontaine & fils	15 Voyages 03/4 de gravier	5 000 \$
Caron	2 barils d'urée	332 \$
La Coop	Forences, peinture et rubans rouges	100 \$
	Chaîne et rouleau pour réparation Freightliner	2 500 \$
	Total	7 932.00 \$

Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu d'autoriser les réparations mentionnées dans le tableau ci-dessous ainsi que les travaux mentionnés dans le rapport de M. Lacroix. Un montant prévu de 7 932.00 \$ taxes incluses pour couvrir les factures à recevoir, pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

19-11-246

6.3 - Offre de services - 10e Rang : Travaux de voirie programme RIRL

Considérant que le Conseil a besoin de services professionnels en ingénierie pour la réalisation de travaux de voirie 10e Rang dans le cadre du programme RIRL;

Considérant que le mandat est de préparer les plans et devis des travaux de voirie locale retenus dans le programme Réhabilitation du réseau routier local, volet - redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du ministère des Transports du Québec;

Considérant que le montant budgétaire des travaux est de l'ordre de 620 000,00 \$;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée madame Lynda Bouffard, il est résolu d'accepter l'offre de service présenté par son représentant Monsieur Frédéric Blais de la firme EXP, au montant de 6 439,00 \$ taxes incluses, pour couvrir les factures à recevoir, pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées et selon les modalités inscrites dans l'offre de service du 1er novembre 2019 N/réf: 999-00068574-PP (NANNM).

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

19-11-247

6.4 - Travaux effectués phase 3 Le Bercaïl

Considérant qu'aucune entente n'est intervenue entre le promoteur et la Municipalité dans le cadre du Développement Le Bercaïl - phase 3;

Considérant que les travaux ont commencé sans permis et sans autorisations;



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

19-11-248

Considérant que Monsieur Lafontaine a demandé à Monsieur Frédéric Blais représentant de la firme EXP d'effectuer des services concernant les plans et devis dans le projet mentionné plus haut;

Considérant que l'entente intervenue le 1er février 2011, la Municipalité prenait en charge 100% des coûts des travaux de confection des plans et devis;

Considérant que deux factures ont été émises en regard à des services se rapportant aux plans et devis en date du 10 septembre et 4 octobre 2019;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Bruneau Hébert, il est résolu que la Municipalité paie les deux factures reçues dans le cadre du développement domiciliaire Le Bercail - phase 3.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

6.5 - Horaire de travail pour les opérateurs période de l'hiver

Saison d'hiver du 17 novembre 2019 au 18 avril 2020.

Le Conseil va rencontrer les opérateurs pour discuter des horaires pour période de déneigement.

19-11-248

6.6 - Engagement Monsieur Pierre-Étienne Morin

Considérant que la municipalité de Nantes veut procéder à l'engagement d'un opérateur de machinerie lourde;

Considérant que monsieur Pierre-Étienne Morin a offert ses services;

Considérant que des clés pour l'accessibilité au garage municipal lui seront remises avec toutes les responsabilités, privilèges, droits et obligations se rattachant à cette dotation;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyé par monsieur Adrien Quirion, il est résolu d'engager monsieur Pierre-Étienne Morin comme opérateur pour les travaux publics aux conditions énumérées dans le contrat de travail. Le conseil autorise le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le contrat d'engagement.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

19-11-249

6.7 - Engagement de Monsieur Daniel Grenier

Considérant que la municipalité de Nantes veut procéder à l'engagement d'un opérateur de machinerie lourde pour la période d'hiver;

Considérant que monsieur Daniel Grenier a offert ses services;

Considérant que des clés pour l'accessibilité au garage municipal lui seront remises avec toutes les responsabilités, privilèges, droits et obligations se rattachant à cette dotation;



N° de résolution
ou annotation

19-11-250

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyé par monsieur Adrien Quirion, il est résolu d'engager monsieur Daniel Grenier comme opérateur pour les travaux publics aux conditions énumérées dans le contrat de travail pour l'hiver 2019 - 2020. Le conseil autorise le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le contrat d'engagement.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

7 - SERVICE D'EAU POTABLE

8 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

8.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Jacques Pichardie.

Virée du chemin du Lac-de-l'Original.

Aucune soumission déposée. À remettre à l'an prochain.

Virée du Lac-Mackenzie.

Considérant que la Commission scolaire a demandé une virée sécuritaire pour l'autobus qui se rend dans le chemin du Lac-Mackenzie;

Par ce motif, et sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu que les opérateurs de déneigement soient autorisés à aller virer dans la cour de la grange du terrain numéro 3 479 548 puisque le propriétaire M. Gaétan Lauzon a donné sa permission. De plus, il est possible de déposer cette neige sur un des côtés de la cour pourvu qu'elle ne reste pas dans le chemin de la cabane à sucre.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

9 - SERVICE D'EAUX USÉES

9.1 - Dépôt du rapport de l'opérateur en eaux usées

Les élus ont pris connaissance du rapport de l'opérateur en eaux usées du mois de septembre.

10 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

10.1 - MRC du Granit - SAE

Partenaires des services d'animation estivaux de la MRC du Granit. J'aimerais vous inviter vous les maires, dg, et gestionnaires des SAE pour une soirée de bilan de la saison 2019. Je vous propose donc de venir participer à cette rencontre le jeudi 07 novembre prochain en soirée de 19h à 21h.

Aucune disponibilité pour cette date.

10.2 - Députée - Régions branchées : investissement de 100 M\$ du gouvernement du Québec pour un meilleur accès à Internet

Le Conseil a pris connaissance du résumé régions branchées.



19-11-251
N° de résolution
ou annotation

11 - PRÉSENTATION DES COMPTES

11.1 - Adoption des comptes

Sur la proposition de monsieur Adrien Quirion, appuyée par madame Lynda Bouffard, le Conseil de la municipalité de Nantes approuve la liste des comptes à payer énumérés, totalisant **237 568,31 \$** en référence aux chèques numéros 201900559 à 201900645, 201900877 à 201900949 et d'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Administration générale:	24 047,38 \$
Sécurité publique:	7 561,75 \$
Transport:	70 809,70 \$
Hygiène du milieu:	31 699,83 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	20 900,45 \$
Loisirs et culture:	68 016,61 \$
Remises de l'employeur:	14 532,59 \$
Total des chèques émis:	237 568,31 \$

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.

12 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

12.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 31 octobre 2019

La directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière dépose le rapport trimestriel sur les revenus et dépenses se terminant au 31 octobre 2019, conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

12.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre de la directrice générale au 31 octobre 2019

Aucune dépense à autoriser.

13 - RAPPORT DU MAIRE

13.1 - Dossiers traités durant le mois à la MRC

Monsieur Jacques Breton donne un compte rendu de certains dossiers traités à la séance du mois passé de la MRC du Granit: Intervention ambulancière, trois périodes sans ambulance dans le coin, recyclage augmentation du coût par bac, aucun acheteur pour les matières recyclables présentement, Énergie du Granit - Financement disponible pour des projets.

13.2 - Adoption de la Déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

Considérant que les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982);

Considérant que les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyennes et des citoyens.



N° de résolution
ou annotation

Considérant que la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant;

Considérant que la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la FQM rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise;

Considérant que malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore;

Considérant que des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires;

Considérant que la FQM, en tant que porte-parole des municipalités et des MRC représente aussi la diversité de ses membres, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion.

Pour ces motifs et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu que la municipalité de Nantes, par la présente Déclaration de la FQM pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité, la Fédération québécoise des municipalités se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires et lors de ses interventions;
- invitez, à titre de porte-parole des régions, toutes les municipalités et les MRC du Québec à adopter cette déclaration pour affirmer l'adhésion des élus-es municipaux aux valeurs d'ouverture, de respect et d'inclusion.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

19-11-253

14.1 - Achat et installation d'un sapin avec lumières au Parc Lionel

Sur la proposition de Monsieur Yvan Boucher, appuyée par Monsieur Adrien Quirion, il est résolu d'autoriser l'achat d'un sapin de 10 pieds et de lumières multi-couleurs pour l'installer au parc Lionel. Un montant de 300,00 \$ est prévu pour couvrir les factures à recevoir, pour les fins auxquelles, les dépenses sont projetées.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

19-11-254

14.2 - Travaux au sous-sol - Sécurité civile

Considérant que dans le cadre du programme TECQ-2017-2018, un montant de 105 530 \$ a été affecté au bâtiment infrastructure 1244, rue Principale;

Considérant qu'un fonds d'argent reste disponible dans la priorité 4 selon Mme Maryse Morin ;



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

19-11-255

19-11-256

Considérant que le Conseil municipal va l'employer à l'aménagement du sous-sol pour accueillir les gens en mesure d'urgence - Sécurité civile;

Considérant que ces travaux vont être exécutés d'ici le 31 décembre 2019:

Fournisseurs	Montant
Plomberie Christian Fortier	12 650,00 \$
Béton estampé Rock Lauzon	2 185,00 \$
Maillot Jean-Rock	695,00 \$
Philippe Mercier inc.	1 500,00 \$
Construction Proteau et frères inc.	11 113,00 \$

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu que le Conseil accepte d'effectuer les travaux au montant de **28 143,00 \$ taxes incluses** pour couvrir les factures à recevoir, pour les fins auxquelles, les dépenses sont projetées.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

14.3 - Adoption du plan de sécurité civile

Monsieur le maire indique que notre plan de sécurité civile a déjà été adopté antérieurement.

15 - QUESTIONS DIVERSES

15.1 - Réduction du coût de location de la salle de l'Hôtel-de-ville

Considérant que Mme Gosselin réserve la salle de la FADOQ deux jours consécutifs soit le 1er et le 2 janvier 2020 et qu'elle demande une réduction du prix;

Par ce motif et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que le conseil accorde une réduction de **25,00\$** sur le prix de location de Mme Gosselin pour les locations du 1er et 2 janvier 2020 puisqu'un ménage entre les deux locations ne sera pas nécessaire.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15.2 - Offre de service téléphonique et internet Sogetel

Considérant que Sogetel par son représentant Monsieur Michel Proulx, directeur des comptes, nous offre un service de téléphonie et internet avec rabais sur lignes et augmentation de la vitesse à 20@10Mbps pour un contrat de 5 ans;

Considérant que le tarif mensuel passerait à **350,57 \$** par mois au lieu de **380,71 \$**

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par Monsieur Bruneau Hébert, il est résolu que le Conseil accepte et autorise la directrice générale adjointe à signer le contrat dans le cadre des services d'affaires téléphonie et internet offert par Sogetel dans sa proposition du 30 octobre 2019.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.



19-11-257

N° de résolution
ou annotation

15.3 - Autorisation - Vente de citrouilles 10 octobre 2020

Considérant que l'école primaire de « La Source » de Nantes demande à la municipalité l'autorisation d'organiser une vente de citrouilles dans les rues de la municipalité le samedi 10 octobre 2020;

Considérant que cette vente servira à amasser des fonds permettant à l'école d'assurer l'entretien des installations du parc-école ainsi que de soutenir financièrement la sortie de la fin d'année;

Considérant que le ministère des Transports est avisé du déroulement de cette activité;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que la municipalité de Nantes autorise l'école primaire de « La Source » d'organiser une vente de citrouilles dans la municipalité pour le 10 octobre 2020 pour permettre à l'école d'assurer l'entretien des installations du parc-école ainsi que de soutenir financièrement la sortie de la fin d'année;

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.

19-11-258

15.4 - Vœux de Noël 2019 - MRG du Granit

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu que la Municipalité de Nantes transmette ses vœux à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, pour l'année 2019 dans la publication du journal de décembre pour le Spécial de Noël de la MRG du Granit dans un format représentant 300 lignes de page (couleur). Un montant de **242,37 \$ taxes incluses**, est prévu pour couvrir la facture à recevoir pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers.

19-11-259

15.5 - Transactions compte de caisse Desjardins de Lac-Mégantic-Le Granit

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu que le maire, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière et le conseiller soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité:

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utiles pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs de :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité;



N° de résolution
ou annotation

- Administrateur principal Accès D;
- Administrateur des dépôts à distance;

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante:

- Sous la signature de deux (2) d'entre eux;
- Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière;
- Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.
- Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

Je soussignée Lucie Lortitch, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière de la municipalité de Nantes, certifie :

- Que la résolution qui précède a été adoptée par le conseil municipal en conformité des lettres patentes, des règlements et de tout autres documents régissant la municipalité;
- Que la résolution qui précède est toujours en vigueur;
- Que les personnes autorisées à occuper les postes énoncés ci-après sont les suivantes:

Monsieur Jacques Breton, maire

Monsieur Yvan Arsenault, conseiller

Madame Lucie Lortitch, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

19-11-260

15.6 - Annulation de la carte de crédit Visa Desjardins

Considérant que la Municipalité a mis fin au contrat de la directrice générale, Madame Maryse Morin;

Considérant qu'il serait préférable de procéder à la fermeture de cette carte Visa Desjardins numéro 4530 9208 4715 3012;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Bruneau Hébert, il est résolu que pour s'assurer qu'aucune transaction ne soit émise à partir de cette carte de crédit Visa Desjardins, de l'annuler comme procédure de sécurité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



N° de résolution
ou annotation

19-11-261

15.7 - Dates pour la préparation du budget 2020

Première rencontre le 19 novembre 2019 : Budget incendie, augmentation des salaires des employés.

Deuxième rencontre le 25 novembre 2019.

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Jacques Breton,
Maire

Lucie Lortitch,
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière

Je, **Jacques Breton**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Jacques Breton,
Maire